

Je crois que l'hésitation n'est pas permise. L'enseignement clinique à bâtons rompus ne peut être utile que s'il a déjà pour base un enseignement méthodique et pratique de la pathologie. Mais ces connaissances en pathologie, que l'étudiant ne trouvera pas dans le service de clinique où il aura été inscrit, parce que tels ou tels malades manqueront, devra-t-il continuer à aller les chercher à la Faculté, au cours théorique de pathologie? Tout le monde est d'accord, à l'heure actuelle, même les professeurs de pathologie de la Faculté, pour répondre négativement. D'autre part, nous n'avons pas le droit de ne pas enseigner telle ou telle partie de la pathologie aux étudiants, sous prétexte que les malades correspondant à ces parties là — je parle de celles qui sont importantes — manqueront dans le service.

Il faut donc — et c'est l'avis unanime — que l'enseignement de la pathologie soit reporté à l'hôpital. Il faut qu'il y ait, dans tous les hôpitaux, des cours méthodiques de pathologie, *avec présentation de malades*.

Mais comment organisera-t-on l'enseignement de la pathologie à l'hôpital? C'est la question délicate. Chaque chef de service chargé de stagiaires devra-t-il faire, dans son année, un enseignement complet et méthodique de la pathologie médicale? Ce serait une bien grosse besogne, et je crois que la plupart d'entre nous, même les plus zélés, y parviendraient difficilement, d'autant plus que, en supposant même qu'ils aient le temps et la volonté nécessaires, ils manqueraient souvent de malades correspondant aux conférences dont ils seraient chargés. La tâche à remplir ne me paraît pouvoir l'être que si les différents médecins de l'hôpital, aidés d'ailleurs par leurs assistants et leurs internes, mettent en commun leur science, leur expérience et leur ardeur.

Nous avons, d'ailleurs, devant nous, l'exemple des résultats obtenus par les cours complémentaires dans les hôpitaux, cours qui, jusqu'à présent, ont concerné surtout les spécialités. Rien n'est plus facile que d'organiser, en ce qui concerne la médecine générale, dans nos grands hôpitaux, un enseignement analogue. Dans un hôpital comme Saint-Antoine, par exemple, on trouverait aisément tel médecin pour faire les maladies du cœur, tel autre pour les maladies de l'estomac, tel autre pour les affections pulmonaires ou les diverses maladies générales. Chacun se chargerait de la partie qui lui conviendrait le mieux, pour laquelle il